

Le récit d'une transition coopérative et transdisciplinaire

Bilan détaillé des ateliers de Vandoncourt

du 10 septembre 2019

Trois ateliers d'une heure trente ont réuni chacun une douzaine de participants. Deux d'entre eux ont choisi de débattre sur la question des fondements et des valeurs qui favorisent la mise en mouvement autour de la transition. Un atelier a choisi le thème des conditions d'émergence et de pérennisation des initiatives de transition. Nous proposons ici une synthèse analytique de ces échanges. **Globalement, l'analyse des ateliers permet de dessiner les contours d'un récit coopératif et transdisciplinaire de la transition.**

Le contexte général : de quelle transition parle-t-on ?

Avant toute chose, les participants des ateliers de Vandoncourt mettent en avant un besoin de définition de la transition. La constitution d'une dynamique collective nécessite de se mettre d'accord sur ses finalités, sur un « futur désirable ». Il existe effectivement plusieurs récits de la transition qui peuvent s'entrecroiser, mais qui relèvent de systèmes de valeurs différents. On peut distinguer deux types de récits : des récits d'adaptation progressive et des récits de rupture.

« J'ai une question sur la transition, c'est entre deux états, c'est un transit, quand est-ce qu'on commence, et jusqu'où ? » (Participant, atelier de la coopération 3)

Récits d'adaptation	Récits de rupture
<p>Un récit institutionnel de la croissance verte : l'adaptation du modèle économique en intégrant les finalités socio-écologiques.</p>	<p>Une rupture avec le modèle de croissance économique. Il s'agit d'une recherche d'un modèle alternatif qui ne vise pas la rentabilité. La social-écologie doit alors devenir le référentiel de ce modèle.</p> <p><i>« L'un des constats pour moi, c'est qu'on ne peut plus continuer à fonctionner comme on fonctionne aujourd'hui. La planète ne peut plus accepter notre mode de développement. » (Participant, atelier de la coopération 3)</i></p>
<p>Un récit technocratique de l'adaptation par l'innovation technologique.</p>	<p>Une rupture avec la société individualiste fondée sur la compétition par la promotion d'une société coopérative, altruiste, valorisant l'altérité. La transition comme processus</p>

	<p>horizontal de transformation de la société.</p> <p>« <i>Comment passer d'une société hyper individuelle, à des individus conscients des enjeux et à la nécessiter de faire du collectif ?</i> » (Participant, atelier de la coopération 3)</p>
<p>Un récit de la transition culturelle par le changement progressif des pratiques individuelles.</p> <p>« <i>Il y a peut-être une remise en question personnelle à faire d'abord [...]. Le changement c'est bien quand il est facile, rapide, quand ça ne change pas trop mes habitudes [...]. Ils sont dans le déni.</i> » (Participant, atelier de la coopération 2)</p>	<p>Une rupture avec la société de consommation par la promotion d'un modèle de sobriété ou de frugalité. Dans ce contexte, le monde de l'entreprise sera contraint de se transformer par le pouvoir du consommateur.</p> <p>« <i>Je rêve d'ouvrir une gratifieria permanente</i> » (Participant, atelier de la coopération 3)</p>

A cela s'ajoute le récit de l'effondrement : « on va dans le mur » qui est davantage une perspective qu'un processus de transformation. Il s'agit d'un récit ambiant de « peur » véhiculé en autres par les médias qui peut être un déclencheur à la mise en mouvement, mais qui peut aussi être un frein : « à quoi bon ».

La thématique de la transition écologique s'inscrit en effet dans un contexte d'incertitude inédit entre une urgence à agir, et un manque de référentiel sur lequel s'appuyer pour élaborer ou qualifier des solutions. Malgré la pression à agir vite, il apparaît essentiel de prendre le temps d'une problématisation collective : quel est le problème sur lequel on veut agir ? C'est parce qu'il y a une menace que l'on souhaite agir, maintenant il faut réussir à qualifier cette menace et à la contextualiser.

« *On est un peu perdu. Il faut un niveau d'urgence entre ce qu'on peut résoudre maintenant et ce qu'on pourra faire plus tard, ce qui est prioritaire.* » (Participant, atelier de la coopération 2)

« *Il faut savoir interpréter une situation, il faut être capable de rendre un jugement sur une situation donnée qui est satisfaisante ou pas, sinon pourquoi on agit.* » (Participant-chercheur, atelier de la coopération 1)

L'émergence des initiatives de transition : le récit coopératif

La construction d'une dynamique collective nécessite de se mettre d'accord autour d'une trajectoire souhaitée par la construction d'une culture commune. Si les différents récits de la transition peuvent s'entrecroiser, le choix d'une trajectoire implique inévitablement des oppositions. Il y a donc un équilibre à trouver entre l'illusion d'un consensus généralisable et le cloisonnement du bocal de l'entre-soi. **Si l'on choisit de s'inscrire dans le récit de la coopération, ce qui semble être le cas des participants aux ateliers de Vandoncourt, cela implique en effet de coconstruire un chemin de transition avec une pluralité d'individus aux parcours variés, mais qui partage un socle de valeur et une ambition commune de changement.**

Alors comment émerge une initiative de transition au sein de ce récit coopératif ? Pour les participants aux ateliers, la réponse à cette question se situe en premier lieu dans la volonté de quelques personnes motivées que certains appellent « leader » et qui entraînent d'autres personnes avec eux.

« Ça vient de la spontanéité de quelqu'un qui a envie, il faut avoir un porteur, c'est souvent lui qui déclenche les choses, qui amène une idée. Est-ce qu'elle est pertinente ou pas ? Est-ce qu'elle répond à un besoin ou pas ? On ne se pose pas forcément la question au début, c'est pas grave, il faut une ou deux locomotives, on y va. De croire avec enthousiasme à quelque chose, c'est une force de mobilisation pour les autres. Arriver à convaincre les gens, c'est déjà donner envie par sa propre envie pour partir dans le projet. » (participant, Atelier de la coopération 1)

Pour ces leaders, on peut alors relever un certain nombre de compétences et de savoir-être valorisés par les participants aux ateliers s'inscrivant dans un chemin de la transition coopératif.

Les capacités des leaders d'un chemin coopératif de transition

- La capacité à incarner l'utopie concrète (rêver tout en montrer que c'est possible) ;
- La capacité à convaincre et à mobiliser ;
- La capacité d'ouverture et d'adaptation de son projet pour créer du commun : *« Je pense aussi aux conditions d'accueil sur ce qu'on propose, ça passe par de la communication, de l'information, mais c'est pas pour ça qu'il y aura du commun tout de suite, le commun c'est un sacré boulot à construire »* (Participant, atelier de la coopération 1) ;
- La capacité à favoriser le passage des intérêts individuels à des besoins collectifs : *« Il faut analyser les besoins : ça peut être un besoin d'urgence, un besoin de révolte par rapport à une situation, ça peut être des choses qui viennent de l'extérieur. Tout au fond de nous-même, chacun d'entre nous, on a des projets, on peut les mettre sur la table, mais si on est sur un besoin d'initiative socio-écologique, c'est quelque chose qui intéresse tout le monde, donc il faut savoir si les besoins correspondent à tout le monde. »* (Participant, Atelier de la coopération 1) ;
- La capacité à créer des alliances et à se repérer dans le contexte institutionnel ;
- La capacité à rendre acteurs les autres, à partager les responsabilités et à gérer les conflits ;
- La capacité à identifier et interpréter le contexte d'intervention.

La transition a davantage de chance d’avenir si elle relève d’une dynamique territoriale. Les conditions d’émergence d’une initiative citoyenne sont ainsi fortement reliées au contexte d’intervention. Il s’agit pour les porteurs de projet d’être en capacité d’analyser les opportunités et les contraintes territoriales. On peut alors relever quelques facteurs clés qui dessinent ce que l’on pourrait appeler « un terreau fertile » à l’émergence d’une initiative coopérative de transition.

Le terreau fertile à l’émergence d’initiatives coopératives de transition

- Des actions d’éducation à l’environnement par une pédagogie active : *« Il y a tout un process qui est nécessaire. On va trop vite. C’est vraiment important les enjeux éducatifs. Il y a pas de transition sans éducation. Il faut éduquer, informer, et de là amener pour l’émergence de projet dans l’agir »* (Participant, Atelier de la coopération 1) ;
- Des actions d’éducation populaire pour créer des leaders, donner envie d’agir, déjouer les barrières à la participation ;
- Un écosystème partenarial actif fondé sur une confiance réciproque ;
- Des dispositifs de reconnaissance et de valorisation des initiatives de transition (institutionnels ou entre pairs) : *« Il faut créer une situation où les gens se sentent en confiance pour créer les initiatives et qu’il y ait une reconnaissance des envies d’agir de chacun »* (Participant, atelier de la coopération 1) ;
- La circulation de l’information et des enjeux socio-écologique sur le territoire (éducation, temps de débats citoyens) ;
- Un soutien politique et des collectivités proactives dans la mise en lien des acteurs : d’une posture technocratique et surplombante, à une culture du bottom-up.

L’émergence d’une initiative de transition semble donc provenir d’une articulation entre les envies d’un groupe d’individus motivé à agir et l’analyse d’un contexte territoriale.

« Pour moi, l’émergence d’un projet, il y a l’idée au début et rapidement l’adaptation. On est moteur, mais si on reste sur une petite idée de base fermée, l’idée ne grandira jamais. Il y a l’idée de base, on échange avec les gens, l’idée grandit, elle s’adapte, il y a des apports par rapport aux autres, et c’est comme ça qu’il y a des projets qui se montent réellement, des petites briques amenées par tout le monde. » (Participant, Atelier de la coopération 1)

Ce discours s’inscrit parfaitement dans le récit coopératif de la transition. Dans ce cadre, la dynamique ne vaut que si elle est collective et ouverte en permanence à l’arrivée de nouvelles personnes. Cette vision se distingue par exemple du récit plus individualiste d’une trajectoire de transition par la transformation des pratiques de chacun dans son cadre privé. Cela ne signifie pas que le chemin coopératif ne comprend pas des changements de pratiques, mais seulement que cela n’a de sens que si ces transformations s’inscrivent dans un cadre collectif qui s’amplifie par la mobilisation.

En particulier, les participants aux ateliers de Vandoncourt affirment la nécessité de sortir de l'image « bobo » de la transition, ce qui implique une démarche d' « aller vers », en allant à la rencontre des publics éloignés dans une optique non-moralisatrice.

« P1 : Ce n'est pas parce qu'on pense que certaines choses sont bonnes pour des gens qu'ils vont être intéressés. On ne peut pas penser pour les gens, je pense à des jardins qu'on a faits en pied d'immeuble dans les quartiers et ça ne les intéresse pas, et peut être qu'on arrive comme des bobos qui veulent faire des jardins [...] »

P2 : Il faut identifier les moteurs des personnes là où ils sont, trouver leur déclic, poser des questions pour co-élaborer des solutions adaptées à chaque territoire ou personne. » (Atelier de la coopération 2)

En jouant sur la quête de sens, il est possible de construire un sentiment d'appartenance à un chemin de transition commun. Dans le récit coopératif, chaque personne qui contribue doit trouver sa part dans la dynamique collective. Il s'agit là de la dimension subjective d'un engagement collectif.

« Quel est l'intérêt pour chaque personne d'avoir un projet commun ? On a des personnes qui jettent leur détritrus par la fenêtre : à quoi ça sert de le mettre à la poubelle ? Ils ne comprennent pas... quel est l'enjeu pour chacun [...] Comment mobilise-t-on ces personnes ? Au niveau des personnes, il faut montrer le commun, faire en sorte que si on atteint cet objectif-là qui nous concerne tous, il va pouvoir atteindre ses objectifs qui lui sont propres. » (Participant, Atelier de la coopération 2)

Le passage des intérêts individuels au collectif peut s'appuyer sur le sentiment d'attachement à son territoire. Il s'agit également de repérer et de s'appuyer sur les portes d'entrée des personnes pour les accompagner sur un chemin de transition collectif : les enjeux de bien-être, d'alimentation, de sécurité, l'attachement à la nature, etc. Par exemple, les économies financières peuvent être un levier pour mobiliser sur des actions de sobriété, mais ne sont pas suffisantes dans une mobilisation de long terme sur une dynamique collective de transition. Il y a un travail d'élargissement des motivations à réaliser au cours de la construction d'un chemin de transition collectif et « positif ». Pour ce faire, les participants aux ateliers de Vandoncourt valorisent une pédagogie active par le « faire » qui consiste à rendre acteur sur des actions concrètes. Dans ce cadre, il ne faut pas négliger la dimension émotionnelle et festive. Dans le récit coopératif, la convivialité peut être conçue comme une méthode à part entière pour mobiliser.

« Je crois qu'on a toujours tendance à théoriser, chronologiser les choses, mais il y a aussi l'humeur, l'envie, l'ambiance, la joie, la passion. On adhère aussi par passion et pas pour signer une charte. Il y a quelqu'un qui nous entraîne, c'est sympa, on se retrouve ensemble. » (Participant, Atelier de la coopération 1)

La pérennisation des projets socio-écologiques : le récit transdisciplinaire

*« L'émergence, ça se fait tout seul, mais la pérennisation, c'est hyper important. »
(Participant, atelier de la coopération 1)*

Si la question de recherche qui animait le projet BFC en transition résidait dans les conditions d'émergence des initiatives citoyennes, les ateliers de Vandoncourt ont permis de décaler la question sur les conditions de pérennisation.

Jusque-là, les ateliers de Vandoncourt ont permis de dessiner les contours d'une trajectoire coopérative. **Les participants proposent également une définition de la transition socio-écologique par nature transversale**, d'où la nécessité du décloisonnement : chaque secteur d'intervention détient un morceau de la solution. C'est dans le cadre de ce récit transdisciplinaire de la transition que les conditions de pérennisation des initiatives hybrides ont été abordées.

« P1 : Des réseaux, il en existe dans l'IAE (Insertion par l'Activité Économique). Il a la CRESS (Chambre Régional de l'Économie Sociale et Solidaire). J'ai du mal à croire qu'on est pas aidé. On peut, il suffit de taper à la bonne porte.

P2 : Moi je ferrai une distinction, dans l'ESS c'est clair, mais on fait état de projets qui viennent de nulle part. [...]. Là, il n'y a pas forcément une ressource. Ça peut aller sur l'insertion, mais aussi sur un autre champ.

P3 : [...] Quand on est sur la transition, on est à fond sur l'hybridation des projets, toutes les formes de cafés associatifs, de tiers lieux, il y a pléthore de formes » (Atelier de la coopération 1)

En particulier, pour les participants aux ateliers, il semble crucial d'articuler les enjeux sociaux de lutte contre la précarité avec les enjeux écologiques. Il s'agit d'un chantier qui n'est pas assez travaillé aujourd'hui.

La formalisation d'un projet hybride passe par des choix de curseurs entre différents secteurs d'intervention, ce qui nécessite de connaître ses objectifs et finalités.

« Où est-ce que l'on met les curseurs entre tel projet et telle ambition ? Ce choix va faire bouger les lignes juridiques. Autant on va trouver des informations sur un domaine, mais on ne va pas trouver des informations qui nous permettent de nous positionner sur les curseurs qu'on place entre la pérennisation économique, l'activité insertion, l'activité sociale, l'activité écologique. [...]. C'est des jeux d'équilibre, c'est ce qui fait qu'on a l'impression dès fois de perdre son projet, car on est trop sur l'aspect économique par exemple et on perd son équilibre. » (Participant, atelier de la coopération 1)

On voit apparaître ici la principale source des difficultés à la pérennisation des initiatives de transition socio-écologique. Celles-ci n'entrent pas dans les cadres classiques prédéfinis (le secteur de l'insertion, de l'ESS, de l'EEDD, etc.). Plein de motivations à agir, les porteurs de projet

imaginent des actions ambitieuses au croisement d'univers variés. Mais rapidement, ces derniers rencontrent des barrières à la concrétisation, notamment pour être accompagné, financé, etc.

« Ce sont des lieux, des projets hybrides qui ont du mal à trouver des interlocuteurs. Il faut des règles qui leur soient adaptées. » (Atelier de coopération 1)

En l'occurrence, l'exemple du Bar atteint à Belfort (initiative présentée lors des ateliers du matin) est représentatif de cette difficulté. Son caractère hybride entre l'insertion professionnelle et une dimension citoyenne et écologique marquée explique peut-être en partie la situation de liquidation économique qu'elle vit aujourd'hui. Il s'agit là d'un résultat important des ateliers de Vandoncourt. **Loin d'un récit idéalisé de foisonnement des initiatives de transition, force est de constater que ce secteur émergent est particulièrement fragile.**

En l'absence de financements spécifiques, les initiatives de transition sont contraintes d'inventer des modèles économiques hybrides en allant taper à une multitude de portes. Celles qui se pérennisent sont donc celles qui disposent de compétences pour se repérer dans l'univers des politiques publiques sectorielles ou qui disposent d'un contexte institutionnel (assez rare) reposant sur une logique *bottom-up*, proactif pour soutenir les porteurs de projet.

« Bien souvent ceux qui bénéficient de l'argent public sont ceux qui ont l'expérience pas forcément ceux qui en ont le plus besoin. Une autre difficulté, c'est le côté hybride, pour les subventions. Ça commence à changer un peu, mais elles sont quand même sectorisées par ministère. Quand tu as des projets transverses, c'est compliqué de bâtir quelque chose. » (Participant, atelier de la coopération 1)

Au fur et à mesure de sa pérennisation, le risque pour l'initiative hybride est alors d'entrer dans une dynamique d'institutionnalisation et de perdre par ce biais son identité et ses ambitions d'origines, en laissant de côté celles qui ne trouvent pas sa place dans les politiques sectorielles.

« Par exemple, on vient nous chercher pour répondre à des appels à projets qui parle d'inclusion pour les gens inconnus des dispositifs sociaux, les familles invisibles, et quand on regarde concrètement le projet, c'est aussi et surtout un moyen pour l'état de contrôler les personnes demandeuses d'emploi et qui selon eux abuseraient et seraient responsables de leur situation, ça serait une façon de créer un lieu de sélection des gens qu'il faudrait jeter ou garder. Donc il faut vraiment réfléchir à ce qu'on veut faire. » (Participant, Atelier de la coopération 1)

Dans ce contexte, certaines initiatives construisent des modèles économiques qui relèvent d'un « bénévolat déguisé ». Par exemple, les porteurs de projets vont donner des formations. Au lieu d'en tirer un salaire, cette activité entre dans le modèle économique de l'association et finance des activités « non rentables ». La dimension financière est une difficulté d'autant plus forte que bien souvent les porteurs de projets ont un système de valeurs qui rejettent la rentabilité économique. Les personnes qui s'impliquent dans des initiatives de transition n'ont donc pas souvent les compétences économiques nécessaires. **La construction d'un modèle économique peut être vécue comme une contrainte. C'est le principal frein à la pérennisation des initiatives de transition.**

La pérennisation relève également d'une question d'équilibre à trouver sur l'échelle de son action. Faut-il à un moment donné s'arrêter de grandir pour éviter la dilution des valeurs, mais aussi la fragilisation du modèle économique ?

« Quand on reste à une échelle qui nécessite des moyens financiers peu importants, ça se tricote, ça tient. Dès qu'on veut passer à un modèle avec du salariat, c'est moins évident et il y a le risque de perdre la vision. Ce qui fait pourquoi je travaille c'est la vision à la base, tu le traduis par de la joie et le bonheur, mais c'est une période de sens en fait. [...]. Le changement d'échelle fait qu'on rentre dans des logiques totalement différentes. » (Participant, atelier de la coopération 1)

La question de la limite géographique de la dynamique collective a alors été posée dans les ateliers. Dans la construction d'un chemin coopératif de transition, le choix du territoire d'intervention doit se faire dans un équilibre entre un besoin d'une échelle assez vaste pour favoriser des impacts importants et la capacité de l'individu à s'approprier un territoire restreint.

« P1 : Il y a une motivation théorisée : je veux un monde meilleur. Mais le respect du quotidien d'un territoire est important !

P2 : Comment définir le territoire sur lequel on a envie d'agir ?

P3 : Chacun a sa définition de son territoire, certain c'est juste le carré autour de leur maison, le hall d'immeuble, pour un maire c'est la taille de son village. Un président de région c'est au niveau de sa région. » (Atelier de la coopération 3)

Ensuite, la montée en échelle peut se faire par le maillage de différentes dynamiques territoriales. Les participants aux ateliers ont alors noté un enjeu de coordination, avec la nécessité d'un porteur de la dimension réseau à l'échelle locale.

Enfin, dans le récit d'une transition coopérative et transdisciplinaire, la notion de pérennisation ne s'applique pas nécessairement aux projets concrets, mais à la dynamique de mobilisation et d'ouverture. Certains participants aux ateliers de Vandoncourt comprennent la notion de pérennisation comme une adaptation continue d'un chemin collectif de transition. Dans ce contexte, les initiatives n'augmentent pas nécessairement d'échelle d'action, mais se développent en rhizome. Autrement dit, le cadre de relations horizontales favorise un processus de diversification des activités qui peuvent progressivement s'autonomiser ou disparaître au profit d'autres.

« P1 : On entend : "on n'a pas réussi parce qu'on n'a pas concrétisé". L'important c'est de mettre en mouvement les gens. Ils se mettent en mouvement sur un projet et après ils vont rebondir sur d'autres initiatives. Si c'est le cas, on a déjà gagné. Comment on valorise ça ? On est pas obligé de concrétiser mais par contre valoriser positivement on ne le fait pas assez. On a tendance à le cacher quand ça se concrétise pas.

P2 : On est juste un conseil citoyen de base, et monter un truc énorme (où vous parlez économie, etc.), nous on en est loin. Nous le but, c'est l'éducation populaire. [...]. C'est à nous de donner le bébé aux autres habitants. Est-ce que ce n'est pas ça un peu le but

de la pérennisation ? On donne le ballon, je le lustre un petit peu, je le modèle à ma façon et je le donne à mon voisin. J'en garde un petit bout. Le projet continue sur une autre forme, dans un autre lieu. Peut-être qu'à la fin, il ressemblera plus à un ballon, il ne sera plus de la même couleur, mais ce n'est pas grave, car le message sera passé. »
(Atelier de la coopération 1)

Pour conclure, ce qui importe dans un chemin de transition coopératif et transdisciplinaire, c'est davantage le processus par lequel émergent des actions concrètes à plus-value socio-écologiques, que l'action en elle-même. Cette dernière est même conçue comme un élément de pédagogie pour diffuser un socle de valeurs valorisant le « faire ensemble » en rupture avec une société individualiste et compétitive. La pérennisation de ce chemin de transition consiste alors à construire un maillage territorial qui assoie une dynamique coopérative sur le long terme.

Les thématiques à enjeux citées lors des ateliers

- Les déchets et la surconsommation ;
- L'alimentation, notamment dans les cantines scolaires, pédagogie du champ à l'assiette ;
- L'éducation (à l'environnement, populaire, à l'école, éducation critique des médias) ;
- La gestion de la ressource en eau.

Les propositions concrètes vers une transition coopérative et transdisciplinaire

1 – Agir sur le contexte territorial

- Des espaces de débats citoyens sur les enjeux écologiques ;
- Des « écoutes citoyennes » pour appréhender les représentations, les envies et les besoins des gens ;
- Faire valoir l'intérêt de la pédagogie coopérative au sein de l'éducation nationale ;
- Organiser des campagnes de pub citoyennes, par des médias citoyens ;
- Favoriser les démarches participatives ouvertes qui vont à la rencontre des gens pour coconstruire des solutions ;
- La multiplication de lieux de coconstructions, des espaces de circulation des valeurs où peuvent émerger des projets concrets (cafés associatifs, tiers lieux, etc.) ;
- Envoyer un courrier aux élus : chiche on met en place un PCAET ;
- L'organisation d'un challenge entre les communes sur la sobriété.

2 – Vers une coopérative de la transition à l'échelle Belfort-Montbéliard

Recenser, valoriser et capitaliser l'existant :

- La création de dispositifs de reconnaissance et de valorisation des initiatives citoyennes (qui ne nécessitent pas nécessairement des compétences administratives pour remplir des Cerfa) ;
- Des dispositifs de recensement des expérimentations, de capitalisation et de diffusion ;
- Créer ou capitaliser des outils pédagogiques axés sur le plaisir, le festif, la convivialité ;
- Un outil numérique de capitalisation pour favoriser la mise en lien : accessibilité à tous, banque de donnée, cartographie des acteurs et des ressources

Le maillage et la mise en réseau des acteurs :

- Se mettre au courant des actions des uns et des autres en s'invitant pour faire du lien
- La création d'un réseau de personnes-ressources (parce qu'ils en ont l'expérience) qui peuvent apporter une aide aux porteurs de projets sur les freins, leviers, ressources, opportunités, conseils administratifs, etc.
- Créer un réseau d'ambassadeurs de la transition pour mobiliser en proximité : des relais locaux
- Un espace d'échange sur les difficultés que rencontrent les porteurs d'initiatives, un espace de réflexion et d'entraide pour conserver l'envie d'agir face aux épreuves, avec des espaces d'échange thématiques
- Des espaces de mise en lien des acteurs : nécessité d'un coordinateur de réseaux, d'ingénierie d'animation, de facilitation et d'accompagnement
 - En particulier, l'accompagnement des porteurs de projets de type générateur BFC, mais adapté aux initiatives citoyennes qui ne sont pas nécessairement à finalité économique. Les initiatives étant hybrides, il faut un accompagnement adapté, car cela implique d'être à la croisée de différents secteurs d'intervention, une recherche de financement diversifié. Un accompagnement pas seulement économique, mais aussi pour définir son projet, et les curseurs à choisir entre les différents secteurs d'intervention sur lesquels on agit.
- Déployer des temps de co-développement autour de projets concrets à l'instar de la Maison de l'environnement du Territoire de Belfort, à l'échelle de l'aire urbaine.

3 – Monter en échelle pour faire des revendications au niveau national à partir de la capitalisation des expérimentations locales

- Un fond d'expérimentation à la transition qui pourrait déjà être expérimenté à l'échelle locale ou régionale ;
- Une loi qui facilite la coopération ;
- Une loi sur l'éclairage public (à partir de l'exemple de Danjoutin) ;
- Un service écologique et solidaire pour tous, comme le service militaire, mais dans une optique pédagogique, deux semaines par an, à partir d'un certain âge.

4 – Dès demain, dans les suites du projet BFC en transition

- Organiser une demie-journée supplémentaire de la démarche pour dépasser le stade des intentions ;
- Faire le lien avec le Contrat de transition écologique de PMA.

« Je pense qu'il serait bien qu'on se revoie une fois qu'on aura remis ça correctement. Après, on voit dans les actions des uns et des autres, ce qu'on a pu enclencher suite à cette journée, pourquoi ça ne s'est pas fait, et on propose des pistes d'action commune. » (Participant, atelier de la coopération 3)